

Envoi par courriel et par courrier

Québec, le 10 juin 2011

Monsieur Dominic Boula
Pêches et Océans Canada
850, route de la Mer
C.P. 1000
Mont-Joli (Québec) G5H 3Z4

**Objet : Projet d'élargissement du chemin Pink entre la rue de la
Gravité et le corridor Deschênes à Gatineau**

Monsieur Boula,

À la suite de la première partie de l'audience publique tenue les 16 et 17 mai 2011 sur le projet mentionné, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier, désire vous soumettre la question suivante :

- 1) Malgré le commentaire émis à l'effet que, pour le ruisseau Moore (CD4) et le tributaire du ruisseau des Fées (CD1), le MPO n'exigerait pas que les structures permettent de maintenir le libre passage du poisson, le Ministère considère-t-il approprié et justifié les aménagements de compensation proposés par le promoteur en amont des ponceaux respectifs ?

Références:

PR5.2.1, Réponses aux questions, commentaires et demande d'information additionnelle des ministères fédéraux - série 2, demande d'information additionnelle, p. 4 et annexe D .

...2

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le **15 juin prochain, à 17 heures**, compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur Boula, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Marie-Josée Harvey
Coordonnatrice du secrétariat
de la commission